

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00554 Numéro SIREN : 504 327 263 Nom ou dénomination : A.E.S

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2018 sous le numéro de dépôt 8265

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

MAZARS

37 RUE RENE CASSIN
51430 BEZANNES

V/REF :

N/REF : 2008 B 554 / 2018-B-8265

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 28/11/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/05/2018.

Concernant la société

A.E.S

Société à responsabilité limitée

42 rue du Général Leclerc

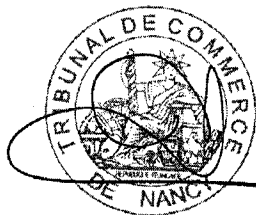
54670 Custines

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-8265 le 04/12/2018

R.C.S. NANCY 504 327 263 (2008 B 554)

Fait à NANCY le 04/12/2018,

LE GREFFIER ASSOCIE



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Avenue du Maréchal Juin - Cité Judiciaire
B.P. 30108
54003 NANCY CEDEX

Bezannes, le 26 novembre 2018

REÇU LE
28 NOV. 2018
G.T.C. NANCY
Réf.: SARL A.E.S.CY
R.C.S. NANCY 504 327 263
Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

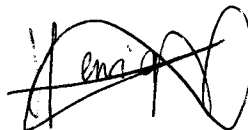
Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 mai 2018,
- la résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée,
- une procuration pour effectuer les formalités.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt d'un montant de 45,63 €.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt et la facture (au nom du client) afférents à ladite formalité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.



Madeline HENRIQUES
Assistante juridique

37, RUE RENÉ CASSIN - 51430 BEZANNES - CS 30009 - 51726 REIMS CEDEX
TÉL : +33 (0) 3 26 79 10 79 - FAX : +33 (0) 3 26 47 75 88 - E-mail : reims@sem-reims.com

BUREAU SECONDAIRE :
3, ALLÉE D'AUTEUIL - 54500 VANDŒUVRE LES NANCY
TÉL : +33 (0) 3 83 93 39 61 - FAX : +33 (0) 3 83 93 39 60 - E-mail : nancy@sem-nancy.com

MAZARS SEM
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION CHAMPAGNE
CAPITAL DE 43 400 EUROS - RCS REIMS 381 208 594 - APE 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 62 381 208 594

A.E.S
Société à responsabilité limitée au capital de 315 900 euros
Siège social : 42 rue du Général Leclerc
54670 CUSTINES
504 327 263 RCS NANCY

PROCURATION

Je soussigné Eric SCHNEIDER

Agissant en qualité de gérant de la société A.E.S,

Donne par les présentes pouvoir à la Société MAZARS SEM, sise CS 30009 51726 REIMS CEDEX,

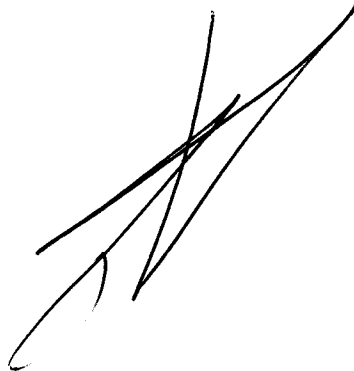
De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de NANCY tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à CUSTINES
Le 20 novembre 2018

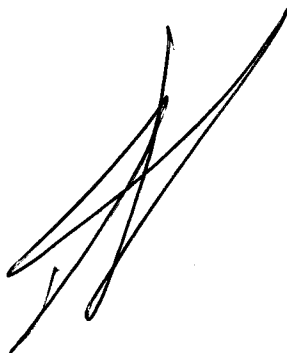
M. Eric SCHNEIDER
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name Eric Schneider.

Comptes annuels

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



AES

42 RUE GAL LECLERC
54670 CUSTINES

Fax. 03 83 24 37 44
APE : 4711D -
Siret : 50432726300027

M MAZARS

MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 RUE RENE CASSIN

51430 BEZANNES

Tél : 03 26 79 75 00

Fax : 03 26 47 75 88

Courriel :

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	13

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2018	Net 31/05/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	280 000		280 000	280 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	25 000	25 000		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	246 852	180 568	66 284	83 673
Autres immobilisations corporelles	182 155	110 546	71 609	90 718
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	734 006	316 114	417 893	454 390
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	201 722		201 722	194 055
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 736		10 736	10 594
Autres créances	46 657		46 657	38 210
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	190 273		190 273	99 980
Disponibilités	82 732		82 732	163 207
Charges constatées d'avance (3)	3 869		3 869	3 999
TOTAL ACTIF CIRCULANT	535 989		535 989	510 044
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 269 995	316 114	953 881	964 434
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/05/2018	31/05/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	315 900	315 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	14 595	14 595
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	31 590	31 590
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	190 725	
Report à nouveau		186 916
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 246	3 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	556 056	552 810
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 110	73 819
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 165	20 285
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 197	218 688
Dettes fiscales et sociales	99 353	98 832
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	397 825	411 624
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	953 881	964 434
(1) Dont à plus d'un an (a)		30 110
(1) Dont à moins d'un an (a)	397 825	381 514
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/05/2018	31/05/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	3 303 121	3 321 724
Production vendue (biens)	632 917	624 390
Production vendue (services)	473	546
Chiffre d'affaires net	3 936 511	3 946 659
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	15 063	16 394
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 951 573	3 963 053
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	2 983 919	2 958 488
Variations de stock	-7 667	6 096
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	309 411	311 762
Impôts, taxes et versements assimilés	19 404	19 717
Salaires et traitements	437 111	446 953
Charges sociales	156 795	160 709
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	47 909	51 043
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	687	1 260
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 947 569	3 956 028
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 004	7 025
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	662	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	662	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 004	3 695
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 004	3 695
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 343	-3 695
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 661	3 330

Compte de résultat (suite)

	31/05/2018	31/05/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	736	600
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	736	600
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	151	55
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		67
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	151	122
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	585	478
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 952 971	3 963 653
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 949 724	3 959 845
BENEFICE OU PERTE	3 246	3 809
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	736	600
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		38
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 953 881 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 246 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks de marchandises sont inventoriés au prix de vente T.T.C et ramené au prix d'achat H.T par le coefficient de marge observé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 678 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 6 534 Euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	280 000			280 000
Immobilisations corporelles	442 595	11 412		454 006
Immobilisations financières				
Total	722 595	11 412		734 006
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	268 205	47 909		316 114
Immobilisations financières				
Total	268 205	47 909		316 114
ACTIF NET	454 390			417 893

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/05/2018
Éléments achetés	280 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	280 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 61 262 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 736	10 736	
Autres	46 657	46 657	
Charges constatées d'avance	3 869	3 869	
Total	61 262	61 262	

Produits à recevoir

	Montant
ETAT - CICE A RECEVOIR	6 534
Total	6 534

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 315 900,00 Euros décomposé en 810 titres d'une valeur nominale de 390,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	810	390,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	810	390,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 397 825 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	30 110	30 110		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	30 165	30 165		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 197	238 197		
Dettes fiscales et sociales	99 353	99 353		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	397 825	397 825		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	43 710			
(**) Dont envers Groupe et associés	30 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 30 000 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	28 252
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	27 870
PRIMES EXCEPTIONNELLES	3 600
PROV 13 MOIS	8 129
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	9 735
CHARGES SOCIALES S/PROV.PRIMES EXCE	1 257
CHARGES SOCIALES S/PROV 13EME MOIS	2 839
ETAT-CHARGES A PAYER	144
CFE	3 670
CVAE	4 710
TAXE D APPRENTISSAGE	741
FORMATION CONTINUE	1 477
Total	92 424

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 342		
ASSURANCE MULTISQUE PAYEE D,AV	526		
Total	3 869		

A.E.S
Société à responsabilité limitée au capital de 315 900 euros
Siège social : 42 rue du Général Leclerc
54670 CUSTINES
504 327 263 RCS NANCY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2018 s'élevant à 3 246,22 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 193 970,94 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 novembre 2018

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme
La Gérance

